



Madame, Monsieur, Cher adhérent

## La Charité

Du XXI<sup>e</sup> siècle

- Des lieux d'accueil, de santé, de vie, au service de la personne

Le Conseil d'Administration à l'unanimité tenait à vous informer par ce courrier de la décision prise par le Conseil Départemental et l'ARS en date du 23/05/16, et reçue, le 1er/06/2016 : A savoir procéder au transfert de gestion de l'établissement vers une association extérieure à but non lucratif. (copie du courrier jointe)

Au vue de la situation qui dure depuis trop longtemps malgré la tentative de médiation, médiateur diligenté par ces mêmes autorités de tutelles avec l'arrivée de M Garcin, administrateur provisoire et suite à divers échanges que nous avons eu avec le Conseil

Départemental et l'ARS.

Il s'avère que le transfert de gestion est la meilleure solution pour pérenniser la structure et pour garder en tête le bien être du résidant et du personnel.

Il n'y aura ni gagnant ni perdant **le seul gagnant doit être le résidant**. Celui-ci est en droit d'exiger la sérénité, il est en droit d'exiger d'être reçu dans un établissement qui est là pour son bien être et pour lui apporter ce qu'il est en droit d'attendre.

Aucune autre solution n'était possible tant la situation est compliquée et le dialogue impossible.

Il faut comprendre que la situation n'a que trop duré et que beaucoup de personnes ont souffert de chaque côté.

Croyez bien que le CA sera présent pour que ce transfert soit à la hauteur de l'héritage du Vicomte Paillhou. Son testament comporte des éléments qui ne peuvent pas être modifiés. La charité est et restera un lien social entre les générations. Nous resterons tous vigilants sur les intérêts du LEGS et le testament qui précise ce qu'est l'Espace La Charité avec sa philosophie qui guidera comme elle a toujours guidé et accompagné notre action.

Nous tenions également à remercier tous les adhérents, les bénévoles qui ont oeuvré depuis des années pour que cette EHPAD puisse se concrétiser.

Chacun a travaillé à la hauteur de ses compétences et nous tenions sincèrement à remercier toutes ces personnes. Nous reviendrons vers vous au fur et à mesure de l'évolution de la situation, des événements qui vont accompagner ce transfert. L'ensemble du personnel doit pouvoir travailler dans la sérénité requise et nécessaire à la bonne prise en charge des Résidants.

En ce qui concerne l'Assemblée Générale pour le vote du budget conformément à l'administration provisoire c'est M. GARCIN qui a en charge de faire remonter les informations aux autorités de tutelles.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente, nous vous prions de croire en l'assurance de nos salutations distinguées

La Présidente,  
Françoise DEPOUX



Association « RETRAITE A LA CHARITE »  
1 rue du Cher  
03100 Lavault Sainte Anne  
Tel : 04 70 05 40 42